

La Roche-sur-Yon, le jeudi 5 décembre 2019

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

54, rue René Goscinny
85821 La Roche-sur-yon
Tel : 02-51-05-57-79

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU

1 MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES OU SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé aux membres du Bureau d'approuver les avenants suivants :

- Extension du multi-accueil Les Oursons avenants aux lots 2, 3, 5 et 7.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

2 CESSION FONCIERE AU PROFIT DE LA BOULANGERE AND CO - ZI LA FOLIE - LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

La Roche-sur-Yon Agglomération a vendu, par acte notarié le 26 avril 2018 au profit de La Boulangère and Co, une emprise foncière d'environ 90 000 m² en vue d'y implanter sa septième unité de production qui a été mise en service courant 2019. L'Agglomération a été récemment sollicitée par l'entreprise qui souhaite acquérir le délaissé foncier situé en front de leur établissement, l'objectif étant de paysager cet espace afin de valoriser leur site de production.

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver cette cession foncière d'environ 8 516 m² au prix de 7€/m² soit un prix total estimé de 59 612€ HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

3 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE LA SOCIETE RMCTP - ZAE LA GARLIERE - VENANSULT

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Déjà installée sur la commune de Venansault au sein de la ZAE de La Garlière depuis 2017, la Société RMCTP, en pleine expansion mais à l'étroit, a sollicité la collectivité pour réserver une emprise foncière de 896 m² environ attenante à sa propriété à prélever sur la parcelle cadastrée section AH numéro 213p.

Cette demande a été examinée et validée par le Comité Stratégique Economie du 4 octobre 2019.

Les parties se sont entendues sur un prix de 13,83 € HT/m² soit 12 391,68 € HT.

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette cession.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

4 CESSION FONCIERE AU PROFIT D'ORYON - LE JARDIN D'AFFAIRES - RENONCIATION A LA CLAUSE RESOLUTOIRE

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Par délibération du 23 janvier 2018, le Bureau Communautaire a approuvé la cession de 57 hectares, situés au sein de la ZAC DE L'ERAUDIÈRE EXTENSION, commune de DOMPIERRE-SUR-YON, au profit de la SEM ORYON qui en est devenue propriétaire aux termes d'un acte administratif en date du 26 juin 2019. Cette acquisition a été consentie moyennant le prix principal de 2.090.672,00 €, TVA sur marge incluse, payable selon plusieurs échéances et au plus tard le 31 décembre 2028.

Toutefois, l'Agglomération n'a pas renoncé à l'action résolutoire ce qui ne garantit pas les acquéreurs contre tous risques d'éviction. Aussi, il est demandé au Bureau Communautaire d'approuver la renonciation pure et simple au bénéfice de l'action résolutoire stipulée dans l'acte administratif du 26 juin 2019.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

5 CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE - LA TIGNONNIERE - AUBIGNY-LES CLOUZEUX

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Afin d'améliorer les conditions d'accès et d'entretien du bassin d'orage de la ZAE de La Tignonnière, La Roche-sur-Yon Agglomération a sollicité Monsieur L'HENORET Benjamin afin d'obtenir un droit de passage sur sa propriété située 22 rue des Mésanges à Aubigny-Les Clouzeaux, parcelle cadastrée section ZH numéro 95.

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la constitution, par voie de convention, sans indemnité, d'une servitude de passage.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

6 DEMANDE DE SUBVENTIONS FSE POUR L'OPERATION « MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION PROFESSIONNELLE » DU 01/01/2020 AU 31/12/2021

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Le dispositif des clauses d'insertion professionnelle est mis en œuvre sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération depuis 2007 et piloté par l'Agglomération depuis 2016. Le Conseil Départemental, organisme intermédiaire pour la nouvelle programmation FSE 2014-2020, a lancé un appel à projet dans le cadre du Programme Opérationnel National pour la mise en place d'actions soutenues via l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » sous la thématique 9 « Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination ».

La Roche-sur-Yon Agglomération proposera sa candidature et sollicitera l'aide du Fonds Social Européen pour cet appel à projets, correspondant à l'opération "Mise en œuvre des Clauses Sociales d'Insertion Professionnelle du 1.01.20 au 31.12.21"

Il est proposé au bureau de solliciter le FSE pour cette opération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

7 DEMANDE DE SUBVENTIONS FSE POUR LES OPERATIONS DU PLIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2021

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du pays yonnais (PLIE) en est à son sixième protocole, en phase avec les périodes de programmation du Fonds Social Européen (FSE). L'objet du PLIE est de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes résident sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Le Conseil Départemental, organisme intermédiaire pour la nouvelle programmation FSE 2014-2020, a lancé plusieurs appels à projets dans le cadre du Programme Opérationnel National pour la mise en place d'actions soutenues via l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » sous la thématique 9 « Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté ».

La Roche-sur-Yon Agglomération, en tant que pilote du PLIE, proposera sa candidature pour 5 appels à projets, correspondants à

5 opérations pour un coût total de 678 250 €. La Roche-sur-Yon Agglomération déposera sa candidature pour une subvention prévisionnelle FSE de 518 075 €.

Il est proposé au bureau de solliciter les subventions auprès du FSE.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

**8 DEVOIEMENT DE RESEAUX EAUX USEES ET DEPLACEMENT DU POSTE DE RELEVEMENT EAUX USEES - LA FERRIERE/VENANSULT
ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE**

Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy

La procédure a pour objet « Dévoiement de réseaux EU et déplacement du poste de relèvement EU – La Ferrière/Venansault » et est divisée en deux phases :

- Phase 1 : Dévoiement des réseaux EU – ZA Artipôle à La Ferrière

- Phase 2 : Création d'un nouveau poste de refoulement et démolition de l'ancien poste à Venansault

Il est proposé au Bureau d'attribuer le marché correspondant.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

9 SUBVENTIONS HABITAT PRIVE

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Il est proposé aux membres du Bureau de se prononcer sur 49 demandes de subventions à l'attention des propriétaires occupants et bailleurs, pour un montant cumulé de 87 894€ ainsi que sur un engagement rectificatif et des propositions de rejet.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DU TOURISME

Rapporteur : Monsieur Yannick David

Il est proposé de désigner Bruno DREILLARD au conseil d'administration de l'Office du Tourisme en remplacement de Carine BARREAU

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

11 DEPOT DE PIECES DU LOTISSEMENT "ILOT IUFM" AU RANG DES MINUTES

Rapporteur : Monsieur Jacques Peroys

Le Bureau Communautaire est appelé à autoriser Monsieur le Président à déposer les pièces du lotissement "Ilot IUFM" au rang des minutes auprès de l'étude de Maître BUCQUOY en vue des ventes des lots à venir.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

12 PREMIERS EQUIPEMENTS DU COMPLEXE AQUATIQUE Le Cap APRES RECEPTION DE LA PHASE 1 DES TRAVAUX - AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION -

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis Batiot

Au printemps 2020, à l'achèvement de la première phase des travaux, le Cap ouvrira ses portes au public.

Environ 80% du complexe sera ouvert avec une offre plus large dans un équipement moderne et performant.

Un équipement adapté aux besoins des usagers (familles, scolaires, clubs, ...) et des agents (hôtesses d'accueil, maîtres-nageurs sauveteurs, agents d'entretien et de maintenance, agents administratifs) reste à acquérir. A ce titre, une consultation sera lancée par lot.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE